

# Journal du Lot 25<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5329 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — )	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — )	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**A propos d'une actuelle et intéressante discussion d'où l'on peut conclure que les doctrines ont besoin d'être sérieusement revues et les partis réorganisés. Tôt ou tard, il faudra bien s'y décider.**

Nous disions qu'il est grand temps de procéder à une réorganisation des vieilles formations politiques par une révision profonde des programmes et des doctrines. Cette idée rencontre beaucoup moins de résistance même dans les milieux qui semblent comme « clichés » sur de vieux motifs, déjà usés il y a vingt ans ! Les esprits plus routiniers ont beau faire, ils ne se sentent plus à l'aise dans leurs habitudes paresseuses. Les dogmes poussiéreux et vénérables où ils s'abritaient depuis si longtemps ne leur inspirent plus la même tranquillité de jouissance. Ils ne sont plus aussi sûrs d'avoir une fois pour toutes vu la justice et dit l'immuable vérité. Un trouble les pénètre, un peu comme celui dont parle Phèdre

Et l'espoir malgré moi s'est glissé dans mon cœur !  
Seulement, chez eux, c'est plutôt la crainte que l'espoir.

J'en trouve un nouveau témoignage dans la très intéressante discussion qui vient de s'instituer entre notre bon confrère, Pierre Dominique, et M. L.-O. Frossard.

Pierre Dominique, esprit hardi et novateur, consacre une belle suite d'articles dans la République à démontrer que le parti socialiste s'attache à un culte rituel de divinités mortes. C'est à des momies qu'il adresse ses sacrifices et ses vœux. — M. L.-O. Frossard, député socialiste, lui donne la réplique dans le Soir. Et sur des points essentiels ses réponses ne sont pas animées de cette foi ardente qui soulevait les premiers apôtres.

Le dogme fondamental du socialisme est de représenter politiquement la classe ouvrière en lutte contre la classe bourgeoise.

Où prenez-vous cela ? demande Pierre Dominique. Il suffit de vous regarder pour voir que ce n'est pas vrai. La réalité est tout autre. Le socialisme est un parti créé par des bourgeois, fondé par des bourgeois, propagé par des bourgeois, dirigé par des bourgeois. Ses théoriciens, ses orateurs, ses animateurs sont des bourgeois. Et cela partout, dans tous les pays. Inutile de citer des noms. Ils sont trop. Ils se pressent en si grand nombre qu'il serait fastidieux et superflu d'en dresser la liste. C'est une vérité de fait qu'on ne trouve pas un « prolétaire » authentique parmi les hommes auquel le socialisme a dû son développement et ses succès.

Comment donc pourrait-on admettre que si le socialisme eût correspondu à un besoin réel et profond de la classe ouvrière elle ne l'eût pas créé et propagé elle-même ? Et qu'on n'objecte pas qu'elle en était incapable. Jamais une grande cause n'a manqué de promoteur ! La classe ouvrière n'a eu besoin de personne pour se donner à elle-même le syndicalisme. Voilà une œuvre spécifiquement « prolétarienne » et où l'on ne trouve pas trace d'une intervention étrangère. Car Waldeck-Rousseau, en 1885 ne fit que légaliser des résultats acquis et mettre dans les lois ce qui était déjà dans les faits.

Le parti socialiste s'emplit donc sur le dos des autres. Il ne peut pas justifier sa prétention d'être le représentant politique de la classe prolétarienne en lutte contre la classe bourgeoise. Le prestige qu'il s'efforce de tirer de cette fausse apparence ne lui revient pas et n'en impose plus d'ailleurs qu'à des dupes volontaires.

Pas davantage, il n'est un parti de révolution. C'est là une vieille phraseologie démodée, qui sonne faux même dans les manifestes pour l'exportation et les parades de Congrès. Personne ne croit plus à ces formules en toc. Et pour ôter aux derniers naïfs leurs suprêmes illusions, il suffit de voir le socialisme en perpétuel état de concessions et de marchandages avec la société qu'il dit avoir pour mission de renverser et de détruire.

Lénine avait des mots terribles pour ces partisans d'une révolution dont ils parlent toujours et qu'ils ne font jamais ! Depuis lors, M. Edouard Herriot en a trouvé d'autres qui ne sont ni moins justes ni moins pittoresques !

M. L.-O. Frossard n'essaye même pas de contester ce qu'il y a d'incontestable dans ces constatations. Ses articles, singulièrement embarrassés, consistent à dire que le socialisme n'a jamais interdit son accès aux hommes d'une autre classe pourvu qu'ils adhèrent à sa doctrine et s'astreignent librement à sa discipline. Ce n'est pas la question. On n'a pas fait grief au socialisme d'accueillir des transfuges de la bourgeoisie. On a nié qu'il puisse être vraiment d'essence prolétarienne alors qu'il est sans discussion possible, de naissance, de formation et d'éducation bourgeoises.

Répliquer n'est pas répondre. Et M. L.-O. Frossard n'a pas répondu. Le mieux ne serait-il pas d'ailleurs de reconnaître que le programme des socialistes ainsi d'ailleurs que celui des radicaux a besoin d'une sérieuse mise au point !

Emile LAPORTE

### UN PETIT MOT D'ECRIT

#### CHARLOT, CURIEUX HOMME...

Un pauvre diable, qui m'honore de son amitié, un très pauvre diable à qui je repasse mes vieux vêtements, mes vieux souliers, mes vieux chapeaux, d'autant plus attendrissant qu'il n'est pauvre que depuis peu de temps et a pu, jusque là, prendre part à la vie normale, même à la vie intellectuelle, m'a confié sa mélancolie.

« Quelle désillusion n'a donnée ce Charlotte, qui était, à mes yeux, le cher Charlotte, l'émouvante incarnation de la mouise de tant de gens, de ma mouise à moi, en particulier !

« J'en avais fait comme pas mal d'autres, une sorte de symbole et sa venue à Paris nous était une consolation, un réconfort.

« Et nous nous sommes rendus en foule innombrable, pour le voir à son arrivée, derrière un barrage d'agents noyés par vingt mille badauds.

« Nous nous disions bien : il faut faire la part entre le comédien et le personnage que ce comédien représente. Au naturel, celui qui interprète Charlotte a le droit d'être un monsieur bien mis, que l'argent qu'il a gagné par son talent peut même parler de distinction, bien que jadis, Charlie Chaplin ait connu cette détresse matérielle et morale qu'il dépeint si bien.

« Il est impossible que l'empreinte de ces heures antiques, douloureuses, ne lui reste pas et que son cœur n'aille pas vers nous, les malheureux dont il est l'image, les clochards, les parias, les faméliques.

« Hélas ! nous n'avons pas retrouvé notre Charlotte. On a essayé d'entrevoir un monsieur vêtu à la dernière mode dans une auto d'un demi-million et qui a fendu la foule en grande vitesse, au risque de nous écraser.

« Je me suis dit que, le lendemain, Charlie Chaplin allait tout au moins, faire quelque geste vers ses camarades du cinéma, vers les acteurs modestes... comme moi, je ne parle pas d'un geste d'argent, mais de quelques mots émus qu'il aurait prononcés, mais de sa présence dans quelque manifestation de charité.

« Il est descendu dans un hôtel de milliardaires. Il a flanqué à la porte les journalistes et il a été déjeuner chez Briand.

« Briand ! Charlotte !... Le bon socialisme en commun même à table.

« Hélas, encore ! J'ai de nouveau été dans la foule, près des grilles du qui d'Orsay, pour tenter de voir mon cher Charlotte, à qui je voulais quand même crier de tout mon cœur : « Bonjour, mon vieux ! » Des agents nous ont encore repoussés, pour laisser passer les belles voitures, des Rolls, la voiture du grand homme, celle aussi de son manager, l'homme d'affaires qui s'occupe de ses intérêts et celles des invités.

« Quel gratin ! Le Prince et la Princesse de Bourbon, la Princesse Murat, le duc de Westminster. Des descendants de rois et d'empereurs.

« Et le soir même, chez ce grand duc de Westminster, Charlotte, au lieu d'aller saluer enfin ses camarades, ceux qui l'aiment bien, de dire un mot de bienvenue à ses frères de malchance, comme moi, est allé chasser à courre, tuer ou voir tuer des sangliers à 200 kilomètres, dans un château du x<sup>e</sup> siècle, avec toute la larbinaille d'usage.

« Il paraît que tout est très bien arrivé. Sur un bout de journal, j'ai lu un ar-

## Informations

### Négociations franco-espagnoles

La presse espagnole consacre de nombreux articles aux négociations commerciales avec la France.

« El Sol » publie une note de la Fédération vinicole disant que la position prise par la France est évidemment contrariante, mais ne doit pas être le motif d'un pessimisme irréfutable qui pourrait amener la panique dans les marchés vinicoles, panique qui produirait d'énormes préjudices, introduisant une baisse désastreuse des prix.

### Un député français à Prague

Le député français César Chabrun, s'adressant au Congrès national du parti des socialistes nationaux tchécoslovaques, a été longuement acclamé lorsqu'il a rappelé l'amitié de la France et de la Tchécoslovaquie.

Il a souligné la nécessité d'opposer au projet d'union douanière austro-allemande un programme positif créant une atmosphère de solidarité basée sur une large coopération des trois éléments essentiels : agricole, industriel et bancaire, qu'il est nécessaire d'harmoniser sur une large échelle.

### L'accord naval

Le bruit relatif à une conférence concernant l'accord naval, qui serait tenue à Villefranche, entre le président de la République, MM. Briand et Charles Dumont, est dénuée de tout fondement.

Le Comité de rédaction de l'accord naval, réuni à Londres reprendra ses travaux, le 14 avril, ainsi qu'il l'a fait connaître en se séparant la semaine dernière.

### La Banque de France et les Soviets

Mardi a commencé, devant la Cour fédérale américaine de New-York, le procès de la Banque de France pour la possession de 5 millions de dollars d'or en barres. Cet or a été envoyé aux Etats-Unis, en 1924, par le gouvernement des Soviets. La Banque de France dit que cet or lui appartient étant donné que les Soviets en pratiquèrent la saisie à Pétersbourg, durant la révolution de 1917. Aussitôt la demande française connue, ces lingots d'or furent réexpédiés en Russie à bord d'un paquebot, et le métal fut transbordé en haute mer à bord d'un autre navire, au large des côtes de France, pour éviter qu'il ne fût saisi dans les eaux françaises. On s'attend à ce que le procès dure une quinzaine de jours.

### Entrevue anglo-allemande

On apprend que l'entrevue des hommes d'Etat allemands et anglais aux Châteaux aurait lieu du 2 au 4 mai.

Dans les milieux allemands, où l'on salue avec satisfaction cette rencontre en vue d'amener une conversation confiante et amicale sur tous les problèmes politiques actuels, on n'a connaissance que de l'invitation adressée au chancelier et au ministre des affaires étrangères, mais on ne sait pas si d'autres hommes d'Etat ont été aussi invités.

### Italie et Yougoslavie

Un vaste mouvement se dessine dans la presse italienne pour la révision des échanges commerciaux avec l'étranger. Le prétexte de cette campagne a été les dissensions politiques avec la Yougoslavie après la publication des lettres pastorales de l'archevêque de Zagreb, sur lesquelles le vatican a gardé une attitude très réservée, qui n'a pas manqué de provoquer des insinuations dans la presse italienne.

### En Espagne

A la réunion du parti de la gauche républicaine de Catalogne, le colonel Macia a déclaré que, si le parti avait la majorité à la municipalité, sa première décision serait de convoquer une assemblée de toutes les municipalités espagnoles dans le but de proclamer la République.

Le colonel Macia a ajouté que, quel que soit le résultat acquis, le parti poursuivra son but qui est de faire la révolution afin d'obtenir la liberté pour la Catalogne et d'instituer la République en Espagne.

### Au Portugal

Les classes 1929, 1930, ainsi que les officiers de réserve ont été appelés. Les points stratégiques sont occupés par l'artillerie. L'ordre continue à régner. D'autre part, devant l'impossibilité de la part du colonel Silva Leal de continuer à remplir ses fonctions de délégué officiel, le gouvernement portugais a nommé le colonel d'état-major Fernandez Borges pour le poste de délégué spécial et de commandant en chef des forces. Ce dernier est parti pour Funchal.

### Le Japon et les Soviets

Le gouvernement japonais vient de répondre à la récente note du gouvernement tchèque l'ouaneur à propos de son prochain film, un article qui sent la publicité : coup de dollars du manager.

« Alors, moi, je ne comprends plus... »  
Henry de Fougère.

ment des Soviets contre la tentative d'assassinat dont fut l'objet l'attaché commercial soviétique à Tokio.

Cette réponse réfute, point par point, les affirmations russes, suivant lesquelles la tentative d'assassinat aurait eu pour mobile des raisons d'ordre politique. Elle fait observer que le meurtrier n'appartient à aucune association politique et qu'il agit seulement par vengeance, estimant que ses intérêts avaient été lésés par des décisions de l'attaché commercial.

### Aux Indes

La situation politique se complique, en raison du fait que la conférence tenue par les musulmans à Delhi n'accorde pas sa confiance à Gandhi et au Congrès.

Gandhi a précisé, dans une interview, son attitude sur l'importante question communale que discute en ce moment la conférence que le sivaraj ne représentait pas un gouvernement exécutif majoritaire et qu'il était, pour sa part, tout prêt à déferer aux desiderata des minorités musulmanes et sikhs pourvu qu'ils fussent définis par une formule sur laquelle ils se soient mis d'accord à l'unanimité.

### Ex-ministres condamnés

La Cour d'appel de Colombia a confirmé le jugement condamnant à un an de prison et 100.000 dollars d'amende, l'ancien ministre de l'intérieur du cabinet Harding, M. Fall, pour avoir accepté de M. Doheny, directeur d'une Compagnie pétrolière, un pot de vin contre la concession de terrains pétroliers de la marine américaine en Californie.

La Cour a également condamné par contumace à 60.000 dollars d'amende un autre membre d'une Compagnie pétrolière, M. Plackner, qui avait refusé de quitter la France pour venir déposer dans l'affaire du Teapot Dome.

### EN PEU DE MOTS...

— Le roi d'Angleterre souffre d'un ataque sous-aiguë de bronchite. Il aurait pris froid en se rendant, le 2 avril, en auto, de Londres à Windsor.

— On signale qu'un tremblement de terre s'est produit le 4 avril à 9 heures du soir à Buzy-en-Ossau (Basses-Pyrénées).

— Les ouvriers mineurs du Gard se sont mis en grève mardi.

— Le vicomte Armand Simonis, ancien président du Sénat de Belgique, est mort à Verviers, à l'âge de 89 ans.

— Le roi de Siam se rend aux Etats-Unis pour se faire soigner les yeux par un spécialiste.

— Le paquebot français « Jean-Labrousse », de 3.000 tonnes, du port de Marseille, s'est échoué sur le Ras Sérani, à l'entrée du port de Monbassa (Afrique du Sud).

— Les passagers sont sains et saufs.

## NOS ÉCHOS

### Echos parlementaires.

M. Camille Chautemps, qui est cependant de bons orateurs de la Chambre, commit, l'autre nuit, un joli lapsus, au Palais Bourbon.

Il est vrai qu'il était deux heures du matin, et qu'il avait le droit d'être fatigué.

Parlant des professeurs dont il voulait qu'on améliorât la situation, il dit : — Il y a dans les Universités des hommes admirables... Mme Curie par exemple.

Quelques sourires errèrent sur quelques lèvres.

A un autre moment, M. Laval avait fait observer à M. Chautemps qu'il avait été ministre et qu'au pouvoir, il n'avait pas amélioré la situation des professeurs dans les conditions qu'il trouvait aujourd'hui nécessaires.

M. Chautemps, piqué, riposta : — Il nous arrive à tous de vouloir et de ne pas pouvoir... M. le Président du Conseil, pendant de longues années, a été membre d'un grand parti politique. Il voulait alors la transformation sociale.

Et, avec un joli sourire : — Il ne l'a pas réalisée.

M. Pierre Laval fut le premier à rire.

### Les mots d'autrefois.

Voltaire visitait l'atelier de Joseph Vernet et s'exalta devant les toiles du peintre.

— Monsieur Vernet, lui dit-il, de nous deux, c'est vous qui irez à l'immortalité ! Vos couleurs sont les plus durables.

— Ah ! Monsieur, répondit le grand peintre, que sont mes couleurs auprès de votre encre !

### Boulevards extérieurs.

Deux apaches causent : — Qu'est-ce que tu fais en ce moment ? — Je demande la charité boulevard de la Chapelle, entre minuit et deux heures du matin !

### AUX « AMIS DU BEAU VIEUX QUERCY »

## LA CONFÉRENCE DE COLETTE

VI

« Vous avez devant vous, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, dit en commençant la conférence, vous avez devant vous une femme qui n'a pas inventé la poudre, je veux dire, — car hélas ! il n'y a que trop longtemps que la poudre est inventée — vous avez devant vous une femme qui n'a rien inventé du tout. M. Eugène Grangé vient, par un ruban de soie, de me lier à Madame Curie et à Madame la comtesse de Noailles ; mais l'une, ouvrière de science, a trouvé le radium, marquant de son nom un tournant de cette route qui, partie de l'inconnu s'en va à travers bois et marais, précipices et fondrières, vers un horizon de lumière qui recule toujours. — l'autre, poétesse magnifique, touchée par la flamme, au cœur innombrable, — créatrice par définition, créatrice du verbe. — Je n'ai, moi, rien créé, pas même Claudine. Je ne suis pas sa mère, je ne suis que sa sœur. J'ai écrit ce que mes yeux ont vu, ce que mon esprit a parfois deviné, ce que mon cœur m'a révélé. Voilà tout.

De cette table où me voici, je vous parle avec appréhension. Ce public qui m'accueille avec tant de bienveillance, je ne le connais pas : il y a là devant moi une jeunesse méridionale dont l'imagination m'a paré d'éclatantes et de rayons. Qu'elle me pardonne la déshérence que je lui apporte !

Voilà Quercy, je ne le connais pas. Et pourtant que de fois, des montagnes limousines qui le dominent au nord, l'ai-je entrevu, fuyant sous mes yeux, vers les Pyrénées, poudroyant sous le ciel bleu, mais je n'avais pas franchi la Dordogne, cette rivière qui m'apparaît comme la ligne séparative du Nord et du Midi de la France. De Cahors, je ne connais que ce que m'en a montré, au cours de cette journée, M. Eugène Grangé : pierres vénérables et superbes, chargées de poésie et d'histoire, dont l'écho renvoie au loin en l'amplifiant une langue imagée et sonore, née de la terre, voix du passé, ayant survécu à la province elle-même, aujourd'hui déshérentée en départements, résistante à toutes les entreprises d'étouffement et à toutes les mutilations. C'est du moins ce qu'on m'a dit. J'ai entendu parler cette langue aux étranges sonorités sans la comprendre. Je n'ajouterais pas une ligne au Baedeker, mais le nom de Cahors évoquera toujours en moi le souvenir du chaleureux accueil que j'y ai reçu.

Je ne garantis pas le texte de cet exorde. J'en garantis le fond. Je ne suis pas sténographe, et quelque attentif que je sois demeuré à tout ce que nous a dit Mme Colette, il n'est pas possible que j'en puisse rapporter entière l'expression verbale. Ce que j'ai gardé en mémoire, c'est le sens des paroles qui ont fleuré mon oreille pour se perdre ensuite dans l'air, *seu fumus in auras*. Paroles aidées, disait Homère. Qu'on me pardonne ces reminiscences vieillottes. Songez que je faisais ma rhétorique en 1872. En cet âge lointain on nous apprend à écrire comme ça. Le pli est pris. Ça nous donne, sans doute, un air un peu pédant. Nous en sommes restés (ceux de ma génération qui survivent) à Homère. Je le trouve toujours jeune. N'oubliez pas d'ailleurs que je suis Ulysse.

Et, avec un joli sourire : — Il ne l'a pas réalisée.

M. Pierre Laval fut le premier à rire.

### Les mots d'autrefois.

Voltaire visitait l'atelier de Joseph Vernet et s'exalta devant les toiles du peintre.

— Monsieur Vernet, lui dit-il, de nous deux, c'est vous qui irez à l'immortalité ! Vos couleurs sont les plus durables.

### Boulevards extérieurs.

Deux apaches causent : — Qu'est-ce que tu fais en ce moment ? — Je demande la charité boulevard de la Chapelle, entre minuit et deux heures du matin !

Un rhétoricien d'aujourd'hui (il se dit élève de première) qui, par-dessus son épaule suit de l'œil ma plume courant sur le papier m'arrête et me fait observer que je fais du reportage à la façon qu'avait Tite-Live d'écrire l'histoire. Ce Romain fabriquait aux consuls, aux sénateurs, aux généraux, des discours qu'ils n'avaient jamais prononcés. C'était de sa part un procédé de style qu'il avait imaginé pour rompre l'uniformité du récit. — « Mais, objectai-je au jeune rhétoricien, les discours de Tite-Live n'étaient qu'une invention de son esprit, un tour de main, ou de langue si vous voulez, pour donner de l'allure à la masse un peu lourde de son histoire, tandis que, moi, j'ai la prétention de rapporter très fidèlement et très exactement, sinon les phrases, du moins le sens du discours que j'ai entendu. » — « Et c'est bien là le malheur ! s'écrie ce judicieux jeune homme, c'est bien là l'incorrection, je pourrais même dire la sottise. Tite-Live faisait parler les morts. Il n'avait à craindre ni rérimination, ni rectifications. Mais vous, vous faites parler une vivante, une femme, combien femme, combien vivante, et quelle femme !!! »

Et je songeai à ces deux lévites englutis pour avoir porté leurs mains sur les vases sacrés. Mais Nathan et Abiron, eux, avaient conscience de leur profanation. N'était-ce pas au contraire ma dévotion au talent de l'écrivain qui m'avait entraîné à me faire le vulgarisateur, si on peut dire, de sa parole, de cette parole que j'avais reçue, dont je voulais conserver le souvenir dans la mémoire de ceux qui avaient éprouvé la même joie intellectuelle que celle que j'avais ressentie, et dont je m'essayais à faire comprendre le charme et la séduction à ceux qui ne l'ont pas entendue.

C'est vrai, tout de même, qu'il a raison ce jeune rhétoricien. Je sens bien que je ne suis pas à la page. Me voyez-vous refaisant la conférence de Colette ? Vous pensez bien que je ne vais pas continuer de ce train-là. J'abandonne la manière de Tite-Live. Mais quelle autre prendre ? Celle des manuels ? mais alors, je n'ai qu'à vous renvoyer au Larousse si vous ne voulez qu'être renseignés sur l'œuvre littéraire de Colette. Celle des chroniques locales ? C'est un cadre qui convient mal à un écrivain de cette envergure. Faire un schéma de la conférence du 21 mars ? Mais il en est de la conférence de Colette comme de la maison de Claudine : on peut saisir les aspects divers, détailler le mobilier, indiquer la place de chaque objet, y marquer les allées et venues des bêtes et des gens, mais on n'y perçoit les fermes ni les poutres maîtresses. Que vous importe la charpente ? Le résumé ne sera qu'une épure sans vie. Colette ne fait pas de la géométrie descriptive. C'est un monde vivant qu'elle décrit. Certes, il est temps que ma prose cesse d'encombrer les colonnes du Journal du Lot. Ses lecteurs doivent en avoir assez, non de Colette, mais de cette sorte d'interminable feuilleton, écrit au jour le jour et qui continuerait encore si on me laissait en tête à tête avec cet écrivain dont l'œuvre changeante et diverse ne laisse jamais.

### UN VIEUX QUERCYNOIS.

#### Lire la suite en deuxième page

— Les clients sont généreux ?  
— Pour ça... oui ! Ils me donnent toujours tout ce qu'ils ont sur eux.

### L'humour à l'étranger.

Deux dames causent.  
— Figurez-vous, dit la première, que mon médecin est mort hier. Il avait trente ans !

— Ma chère, répond la seconde, moi, à votre place, je n'aurais pas confiance en un médecin qui meurt si jeune. — (Nebelspalter).

### Ça tombe bien !

— Votre femme est partie avec votre chauffeur.

— Justement, je comptais renvoyer ce chauffeur à la fin du mois !

### Consultation.

Le docteur. — Respirez profondément et dites trois fois trent-trois.

La malade. — Quatre-vingt-dix-neuf.

LE LIBRE.

# Chronique du Lot

## LA CONFÉRENCE DE COLETTE

(Suite de l'article de première page)  
N'est-ce pas Mme de Gramont qui a dit d'elle : « Si je suis un peu morose je rellis un livre de Colette. Je retrouve toujours ces joies ; une écriture personnelle, imagée, merveilleuse, l'inimitable roulement du dialogue. A travers ces récits, d'une diversité étourdissante, circule le même leit-motiv qui va de Claudine à Léa en passant par la Vagabonde : toute la tendresse humaine, passion, amour ou camaraderie pleine de pitié. Colette exprime ces besoins d'affection qui forcent les humains à se pencher les uns vers les autres, et elle connaît la détresse de l'isolement, la douceur du couple ou les faiblesses de la passion. Ses personnages vivent sans romantisme, si leur sang est chaud, il est aussi courageux et ils acceptent la vie et ses loix inflexibles avec une blague qui est une pudeur ; quand ils se suicident, ils trouvent un prétexte honorable. Ils sont aussi durs et méprisants qu'un acier surchauffé qui ne rompt pas, malgré les accidents de la route. »

J'avais pensé m'en tenir là. Ce serait, me semble-t-il, finir en beauté et me racheter de la lassitude qu'a pu provoquer chez les lecteurs du Journal du Lot mon macaronique feuilleton en y accrochant cette page détachée des Mémoires de cette grande dame et de ce grand écrivain qu'est Madame de Gramont, où, peut-on dire, se trouve synthétisée l'œuvre littéraire de Colette.

Mais de Cahors on m'écrit que je reste défaillant aux engagements pris ; que le billet que j'ai signé, on va le faire protester. On verra encore un article de moi. Ce sera le dernier. J'y résumerai la conférence du 21 mars. Je prie ceux qui ont suivi mon feuilleton, de ne considérer ce dernier article que comme un post-scriptum uniquement écrit pour ne pas encourir l'ennui d'être traité de banqueroutier.

UN VIEUX QUERCYNOIS.

## Nos compatriotes à Paris

La Grappe du Quercy (Originaires de l'arrondissement de Gourdon) donnera sa dernière matinée dansante, suivie d'un brillant concert, le dimanche 19 avril, à 2 heures, dans la salle du Palais des Fêtes, 199, rue St-Martin.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les Lotois.

Le Président : F. VIALLE.

## Surtaxe sur les pétroles, etc...

L'art. 28 de la loi des Finances du 1<sup>er</sup> avril 1931, applicable le 5 avril, élève de 10 à 12 fr. par hecto la surtaxe existant sur les essences de pétrole et autres ainsi que sur les benzols, benzines, toluènes et essences de houille, produits purs ou en mélange.

Le même art. stipule que les commerçants et dépositaires de ces produits devront, dans les 3 jours de l'entrée en vigueur de la loi, déclarer les stocks en leur possession et acquitter sur les quantités ainsi reprises la surtaxe de 2 francs par hectolitre.

Les qualités non déclarées donneront lieu en sus de la surtaxe à poursuite d'une amende double de cette surtaxe.

## PALAIS des FÊTES

JEUDI 9, SAMEDI 11  
DIMANCHE 12 AVRIL (matinée et soirée)

## Un opéra réalisé tout en couleur LE VAGABOND ROY

ACTUALITÉS sonores et parlantes  
En émondant des peupliers

Le jeune Emile Castagné, de Cornac, était occupé à émonder des peupliers. Il voulut couper une petite branche restée au sommet du peuplier, mais par suite d'un faux mouvement, le tranchant de la hachette frappa Castagné au genou droit, y faisant une forte entaille.

Le blessé a reçu les soins nécessaires par son état.

## Bonne punition

Ces jours derniers, deux jeunes gens s'amusaient à casser une croix en fonte, placée au carrefour du Sol-Viels, à Labastide-Murat.

Un propriétaire les aperçut et les interpella. Les jeunes gens furent reconnus. Ils les somma de remplacer la croix dans les 24 heures ou plaigne serait portée contre eux.

Les jeunes gens supplèrent le propriétaire de ne pas porter plainte, et, effectivement, le lendemain ils remplaçaient la croix.

**LE ROBINSON**  
Les Samedis, Dimanches  
fêtes et veilles de fêtes  
**GRAND BAL**  
Repas sur commande,  
NOCES ET BANQUETS  
Téléphone 307.

## UN CRIME DANS LA NUIT

**A Molières un propriétaire est abattu d'un coup de fusil. Est-ce une vengeance ?**

Mercredi, le Parquet était prévenu qu'une tentative de meurtre avait été commise à Molières, canton de Lacapelle-Marival.

Un propriétaire de cette commune avait été abattu d'un coup de fusil. MM. Albert, substitut, Testas, juge d'instruction, Gallié, commis-greffier, se rendirent sur les lieux.

Le crime a été commis à Vernie, de la commune de Molières. La victime est un propriétaire nommé Jammes Jean, âgé de 65 ans.

Quand les magistrats arrivèrent, ils furent mis aussitôt au courant, par les gendarmes de la brigade de Lacapelle-Marival qui avaient fait l'enquête.

## Le crime

Lundi soir, vers 22 heures, M. Jean Jammes, revenant de la foire de Saint-Céré, se rendait, avec son gendre, M. Maury, chez lequel il habite, dans l'étable pour soigner le bétail.

Elle est située à 150 mètres environ de l'habitation. Peu après, ils en sortirent pour regagner le logis. M. Maury portait une lanterne et éclairait la route.

Les deux hommes longeaient une haie, lorsqu'un coup de fusil éclata. M. Jammes s'affaissa, en poussant un grand cri.

Son gendre aperçut un individu qui sortait de la haie et s'enfuyait à toute allure. Il se mit à sa poursuite, mais dans la nuit, il ne put le reconnaître. Il vit cependant qu'il était armé d'un fusil.

M. Maury, comprenant qu'il ne parviendrait pas à le rejoindre, revint auprès de M. Jammes qui était étendu sur le sol.

Le blessé fut transporté à son domicile où peu après arriva M. le docteur Mans, directeur de l'asile de Leyme, qui donna les premiers soins.

## Les blessures

Jammes avait une blessure à la gorge ; d'où le sang coulait abondamment, il avait, en outre, plusieurs blessures à la poitrine.

Il fut constaté que le fusil de l'assassin avait été chargé de chevrotines.

L'état du blessé est très grave. Le docteur Mans décida de faire transporter Jammes à l'hôpital de St-Céré, où il fut examiné par MM. les docteurs Laplace et Fournès.

## Les mobiles du crime

Les magistrats et les gendarmes firent une enquête pour déterminer les mobiles du crime et pour découvrir l'assassin.

On croit que le meurtrier a agi par vengeance.

Mais qui donc avait une haine contre Jammes ?

Aussitôt, les soupçons se portèrent sur un habitant de la commune de Molières.

Ancien locataire de Jammes, il fut renvoyé, il y a 2 ans, de la maison où il habitait. Il paraît qu'il n'aurait jamais pardonné ce renvoi à Jammes.

D'autre part, c'est un homme dont le dossier judiciaire n'est pas vierge et qui est redouté dans le pays.

Mais toutes les personnes entendues ne sont pas d'accord sur ce point.

Certains croient cet habitant capable d'avoir fait le coup, d'autres disent que ce n'est pas possible.

Dans tous les cas, interrogé, l'homme nie énergiquement.

La gendarmerie continue l'enquête.

## Chronique des Théâtres

### « Faust » au Municipal

Samedi 18 avril courant, Mme Béran-gère Grant, la célèbre chanteuse de classique, donnera sur notre Scène municipale, en soirée de gala « Faust », joué intégralement avec le concours de M. Tolbert, du Capitole de Toulouse, Mme Morel de la Gaité, M. Guéneau de la Gaité, Mlle Costa, des Concerts Colonne, entourés d'une masse chorale de premier ordre.

M. Kodéric, chef d'orchestre de la Monnaie et de Radio-Paris dirigera le spectacle.

La location est ouverte.

## Voleurs d'auto

Ces jours derniers, des automobilistes s'arrêtaient à Labastide-Murat. Leur attitude bizarre frappa de nombreux habitants. Ils quittèrent cette localité peu après, et au même moment la gendarmerie était prévenue qu'une auto avait été volée à Aurillac.

Il était possible que les voleurs fussent dans le Lot.

Mais les voleurs étaient loin. On annonce qu'ils viennent d'être arrêtés près de Clermont-Ferrand.

**ON DEMANDE  
DES APPRENTIS**  
à l'imprimerie du  
**Journal du Lot**

## LES PLANTEURS DE TABAC

**Leur Congrès aura lieu à Brive les 17, 18 et 19 avril. — Le Sous-Secrétaire d'Etat à l'Agriculture présidera le banquet.**

Le bureau de la Fédération du Lot rappelle aux membres dirigeants des syndicats communaux que le congrès national aura lieu les 17, 18 et 19 avril à Brive-la-Gaillarde, salle du théâtre municipal.

Les cartes d'entrée au congrès et les mandats permettant de prendre part au vote seront remis aux délégués au cours de la réunion de la Fédération qui se tiendra à Cahors le dimanche 12 avril.

Le bureau prévient les délégués qui désirent assister au banquet de clôture, placé sous la présidence de M. Fould, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, qu'ils doivent, dès maintenant adresser leur adhésion accompagnée des fonds à M. Adrien Delmas, président de la Fédération de la Corrèze, 6, rue de l'Abbé-Broussouze, à Brive.

Le prix du banquet fixé à 25 fr. et la liste des inscriptions sera définitivement close le 13 avril 1931.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au secrétaire général de la Fédération des planteurs de tabac du Lot, à Larroque-des-Ares.

Voici, d'autre part, le programme du deuxième congrès national des planteurs de tabac.

Première journée (17 avril), à 14 h. 30. — Souhaits de bienvenue du président de la Fédération de la Corrèze ; vérification des pouvoirs des délégués ; constitution des commissions. Dès que les commissions seront constituées, elles siégeront et prépareront leurs rapports.

Deuxième journée (18 avril), à 9 h. 30. — Compte rendu du mandat des délégués aux conseils consultatif et technique de l'Office des tabacs, à la commission paritaire, Rapport des commissions : 1. Paritaire et prix ; 2. assurance ; 3. vœux divers.

A 14 h. 30. — Examen des revendications des planteurs ; renouvellement du bureau ; désignation du siège du prochain congrès national.

Troisième journée (19 avril), à 10 heures. — Réunion des délégués sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; réception des congressistes et des ministres par la municipalité.

A midi. — Dans les grands magasins des immeubles Leygonie, avenue Alsace-Lorraine, banquet de clôture, sous la présidence de M. Fould, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, assisté de M. le Préfet de la Corrèze et de M. le maire de Brive.

Nota. — Le prix du banquet est fixé à 25 francs. Les adhésions accompagnées des fonds devront être adressées avant le 13 avril, dernier délai, à M. Adrien Delmas, président de la Fédération de la Corrèze, à Brive.

**AU  
PALAIS DES FÊTES**  
Les mères,  
les épouses,  
les filles,  
les fiancées  
doivent voir le film  
**A L'OUEST  
RIEN  
DE NOUVEAU**  
formidable plaidoyer  
en faveur  
de la PAIX

## Syndicat agricole de la région martelaise

L'Assemblée générale annuelle du Syndicat agricole de la région martelaise se tiendra le dimanche 19 avril à 14 h. 30 (heure légale) à la Mairie de Martel (salle du Théâtre).

En voici l'ordre du jour :

1<sup>o</sup> Lecture du procès-verbal de la dernière réunion et compte rendu financier pour l'année 1930. — 2<sup>o</sup> Communication des décisions adoptées par le Conseil d'Administration depuis la dernière Assemblée générale : a) Augmentation du Capital social ; b) Nouvelles denrées agricoles en magasin ; c) Remplacement du trieur ; d) Assurances sociales (Inscription du Gérant) ; e) Mutuelle bétail ; f) Caisse de Crédit agricole. — 3<sup>o</sup> Conférences : a) Traitement d'hiver et d'été des arbres fruitiers, par M. Gay, Directeur des Services agricoles du Lot ; b) Conférence sur les Assurances sociales agricoles par M. Laroche, Secrétaire de la Caisse mutuelle agricole départementale ; c) Constitution d'un Syndicat de planteurs de lavande, par M. Séval.

Nota. — Toute question ne figurant pas à l'ordre du jour et dont la discussion ne sera pas acceptée par le Bureau, ne pourra venir qu'à la prochaine Assemblée générale.

Un banquet amical aura lieu à l'Hôtel Coste à midi. Prix : 18 francs. Se faire inscrire au Siège du Syndicat avant le 12 avril dernier délai.

Le Président : Ph. SOULLETT.

## CAHORS

### CAHORS GRANDIT

Voici les résultats détaillés du recensement de la population comparés à ceux du recensement effectué en 1926.

Population agglomérée : En 1931, 10.671 ; en 1926, 10.223. Soit une augmentation de 448 habitants.

Population éparse : En 1931, 934 ; en 1926, 983. Soit une diminution de 51.

Ces deux éléments forment ce qu'on appelle la population municipale qui compte donc : en 1931, 11.603 habitants ; en 1926, 11.208, soit une augmentation de 397 habitants.

Population comptée à part : En 1931, 1.062 habitants ; en 1921, 567. Soit une augmentation de 495 habitants.

Total général de la population de la commune : En 1931, 12.667 ; en 1926, 11.775. Soit une augmentation de 892 habitants.

### Au sujet du recensement de la population

Qui donc disait que la population de Cahors avait diminué depuis 1926 ? Que celui-là se présente. Nous lui prouvons, ci-dessus, chiffres établis, que d'après le recensement de 1931, elle a augmenté.

Oh ! certes, elle n'a pas doublé, comme certain le disait, il allait trop fort !

Tout de même, il y a une augmentation. Cahors compte 892 habitants de plus qu'en 1926.

Faut-il se réjouir de cette augmentation ? Les avis sont partagés. Les vieux Cahorciens diront, comme nous : oui ! D'autres diront : non.

Les vieux Cahorciens voudraient revoir dans leur ville les 15.000 habitants qu'elle groupait, il y a 40 ans.

Plus on est, mieux ça va. Les commerçants le savent bien.

Ceux qui disent « non » font preuve d'égoïsme. Ils voudraient rester seuls, dans notre bonne ville, pour profiter, jour de tous les avantages qu'on y trouve.

Moins on est, plus on est heureux ; ça, ce n'est pas vrai, — à notre avis, tout au moins !

Et c'est pourquoi, nous sommes heureux de saluer les 892 personnes qui sont venues s'installer à Cahors, dont elles apprécient les charmes, et où elles se fixeront.

Combien de fois, nous avons entendu le géindre de braves gens qui, par leurs fonctions, devaient résider à Cahors : « Jamais, disaient-ils, en arrivant, nous ne nous habituerons ici ! »

Et puis, lorsque quelques années après, ces mêmes braves gens devaient rejoindre un autre poste, ils parlaient le cœur gros et pleuraient !

Et combien sont revenus jour de leur retraite et qui ont voulu dormir sous les cyprès du cimetière de Cahors !

Le recensement de 1931 a prouvé que Cahors était toujours, et restera la bonne ville, accueillante, souriante pour tous ceux qui veulent bien venir y résider !

Au prochain recensement nous verrons encore une nouvelle augmentation de la population, grâce à l'excellente administration municipale qui s'emploie, chaque jour, à améliorer, à embellir notre vieux Cahors. Qui dira le contraire ?

Cahors, capitale du Quercy, démembrée par les « gaffets » du Tarn-et-Garonne reste toujours la capitale du Quercy.

Et puis, après tout, « Yo qu'un Couou ! » L. B.

### Ligue des Droits de l'homme et du citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'Homme a fixé définitivement au dimanche 19 avril la Conférence publique et contradictoire qui sera donnée au théâtre municipal par le citoyen Jacques Kayser, membre du Comité central de la Ligue.

Bien que la personnalité du conférencier soit connue, même en dehors de la Ligue, nous tenons à donner ici quelques précisions sur les formes de son activité : Avocat à la Cour d'appel de Paris, Rédacteur en chef de « la République », J. Kayser est aussi professeur à l'École des « Hautes Études Internationales ». Bien que jeune, il a fait dans les Balkans, en Europe centrale, en Allemagne, en Angleterre, des voyages d'études qui ont fait de lui un spécialiste averti de toutes les questions relatives à l'organisation de la Paix.

Auteur d'ouvrages très appréciés : « Rhur ou Plan Dawes », « les Etats-Unis d'Europe », « l'Europe et la Turquie Nouvelle », « l'Action républicaine de M. Poincaré », « le drame financier », « Une vie de la Fayette », il est un des derniers de la Ligue et de son parti.

Neveu du capitaine Dreyfus, il a toujours vécu dans un milieu ardemment ligueur où il a acquis un profond amour de la Ligue et une grande reconnaissance à l'égard de ce Groupement.

M. Jacques Kayser traitera le sujet : « La Paix et le désarmement. » P. L.

### Les « Amis de l'Harmonie »

En vue du concert du vendredi 17 avril courant, les membres de la Société sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le vendredi 10 courant à 8 heures 45.

### Syndicat d'initiative de Cahors

Si on en juge par les très nombreuses visites qu'a reçues depuis quelques jours, le S. I. Cahors a connu, durant les vacances de Pâques, un flot nourri de touristes qui fait bien augurer de la saison qui s'ouvre. Beaucoup d'étrangers se sont arrêtés chez nous et ont emporté de la ville un souvenir enchanté.

Venant de Lyon, Limoges, Brive et les stations du Périgord, une caravane de la Société suisse de Préhistoire, qui a son siège à Frauenfeld, arrive à Cahors le 9 avril au soir en automobiles. Le 10, elle visitera St-Cirq-Lapopie et Cabrerets dans la matinée, et notre ville dans la soirée. Elle repartira en chemin de fer vendredi soir pour Toulouse, d'où elle se dirigera vers l'Ariège. Les stations préhistoriques des Pyrénées visitées, elle ira étudier celles d'Espagne (Santander, Altamira, Puente-Viesgo) et rentrera le 19 avril en Suisse par Bayonne, Toulouse et Lyon.

Ce très intéressant groupe de savants sera guidé en Quercy, par les soins du Syndicat d'Initiative de Cahors qui, depuis déjà longtemps, a préparé sa réception aux grôtes de Cabrerets.

**Syndicat des instituteurs**

Le Conseil d'administration de la section syndicale des Instituteurs et Institutrices du Lot se réunira à Cahors le jeudi, 16 avril, à 11 heures du matin, au Foyer, Ecole du Boulevard Gambetta.

Le Secrétaire : MIRABEL.

### Compatriotes

Notre jeune et sympathique compatriote, M. Jean Cazals, ancien élève de l'École Polytechnique, vient d'être attaché au ministère des P. T. T., en qualité d'ingénieur technique.

M. Jean Cazals est le fils de M. Cazals, le distingué professeur agrégé de philosophie du lycée de Toulouse.

Nous adressons à notre compatriote, qui est originaire d'Escayrac (Lot), nos bien vives félicitations.

### L'heure d'été

Attention. Le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été doit avoir lieu pendant la nuit du 18 au 19 avril. N'oubliez pas, à minuit, d'avancer vos pendules d'une heure.

### Mutilés et invalides du travail

Section de Cahors

Réunion des adhérents, le samedi 11 avril à 20 h. 30 dans une salle de la mairie (2<sup>e</sup> étage).

Ordre du jour. — Adhésions, cotisations ; nomination d'un secrétaire adjoint ; communication de circulaires fédérales concernant les grands mutilés et aveugles civils. Présence indispensable de tous les adhérents.

Les aveugles civils sont particulièrement invités à cette réunion en vue de leur groupement au sein de la Fédération des mutilés et invalides du travail.

### Sur les chantiers de Cahors-Moissac

Plainte a été portée par l'Administration de l'entreprise de la ligne Cahors-Moissac, au Parquet.

Il avait été constaté, ces jours derniers, à Villesèque, que des vols de cheddite, de détonateurs et de poudre noire de mine avaient été commis.

Une enquête est ouverte.

### Les Sports

**Rugby.** — Dimanche 12 avril, l'U. S. Luzéchoise terminera la saison de Rugby par le match des vétérans, partie impatientement attendue par tous les sportifs, et curieux, avec intérêt.

Coup d'envoi à 15 heures. Pour terminer dignement la saison, une agape fraternelle, où participeront et membres actifs et membres honoraires, et amis de la Société, aura lieu, le soir, à l'Hôtel Baldy, sous la protection vénuste du donjon.

### A LUZECH

**Cyclisme.** — Le Premier Pas Dunlop s'est couru, dimanche, à Figeac. Voici les résultats : 1<sup>o</sup> Joffre (Figeac) ; 2<sup>o</sup> Lafont (Figeac) ; 3<sup>o</sup> Larnaudie ; 4<sup>o</sup> Labarthe.

**Concours de boules.** — Le concours amical organisé par la Société « La Boule Figeacoise », pour le 5 avril, à 9 heures, place Saint-Sauveur, avec les quadrettes des Sociétés environnantes, a attiré un nombreux public.

Seize quadrettes engagées : 6 de Figeac (Vernet, Nastorg, Hénault, Savaige, Philip et Calafell) ; Amicale Boules d'Aurillac (Ribes, Soriano et Battu) ; Club Bouliste Aurillac (Viales et Benoit) ; Boule Joyeuse de Villefranche-de-Rouergue (Belleton) ; Fraternelle Boule de Capdenac (Béal, Foissac et Cabridens) ; Boule Cadurcienne (Mottaz).

Résultats de la première partie : Benoit (C. B. Aurillac) bat Battu (Aurillac), 13 à 3 ; Belleton (Villefranche) bat Boyer (Figeac), 13 à 1 ; Soriano (Aurillac) bat Foissac (Capdenac), 13 à 4 ; Nial (Aurillac) bat Vernet (Figeac), 13 à 8 ; Mottaz (Cahors) bat Cabridens (Capdenac) 8 à 3 ; Hainault (Figeac) bat Béal (Capdenac), 13 à 10 ; Ribes (Aurillac) bat Philip (Figeac), 13 à 4 ; Calafell (Figeac) bat Savaige (Figeac), 13 à 8.

Deuxième partie : Ribes bat Soriano, 13 à 3 ; Hainault bat Benoit, 13 à 11 ; Vial bat Mottaz, 13 à 8 ; Belleton bat Calafell, 13 à 7.

Troisième partie, demi-finale : Vial bat Belleton, 13 à 7 ; Hainault bat Ribes, 13 à 2.

Finale : Vial bat Hainault, 15 à 8. Vainqueur : Club Bouliste Aurillac.

Consolation, 1<sup>re</sup> partie : Foissac bat Battu, 13 à 9 ; Boyer bat Cabridens, 13 à 8 ; Vernet bat Savaige, 13 à 6.

Deuxième partie : Vernet bat Philip, 13 à 5 ; Foissac bat Boyer, 13 à 11.

Troisième partie : Vernet bat Foissac, 15 à 10.

Faute d'amateurs, le concours de tir et de pointage n'a pas eu lieu.

### Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris le deuil cruel qui vient de frapper M. Garric, contrôleur des P. T. T., en retraite.

Sa femme Mme Garric, née Teys-sède-Conte, est décédée à l'âge de 60 ans, après une courte maladie.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées jeudi matin, à 9 heures, au milieu d'une très nombreuse assistance.

Nous prions M. Garric, ses enfants, la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives sympathies et de nos bien sincères condoléances.

### Obsèques

Mercredi matin, à 9 heures ont été célébrées les obsèques de Mme Vve Réfrégier, décédée à Cahors le 7 avril.

Cette mort met en deuil les familles de M. Léon Barès, professeur au lycée Gambetta, et de M. Henri Lavit, auxquelles nous adressons nos bien sincères condoléances.

Mercredi soir, ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Feydet, décédée à Bordeaux, chez ses enfants, à l'âge de 68 ans.

Mme Feydet était la femme du regretté M. Feydet, ancien chef de bureau à la Préfecture du Lot, et notre ancien confrère de la « Petite Gironde » à Cahors.

Mercredi soir, une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre de Mme veuve Dubarry, née Tourriol, décédée à l'âge de 68 ans, à Cahors.

Mme Dubarry était la tante de M. Tourriol, le sympathique chef de bureau à la Préfecture du Lot, et notre excellent confrère M. Delsaud, correspondant du « Courrier du Centre ».

Pendant de nombreuses années, Mme Dubarry avait assuré le service de surveillance des élèves de la classe enfantine de l'École des filles de la place Thiers.

Son dévouement avait été toujours très apprécié par les maîtresses de l'école et par les parents.

Nous adressons aux familles en deuil nos bien amicales et sincères condoléances.

### Autobus contre cyclistes

L'autobus qui assure le service de Montcuq à Libos a heurté, à un tournant de la route, deux cyclistes qui ont été renversés et blessés.

Ils ont été transportés à St-Matré où des soins leur furent donnés. Leur état est assez grave.

### Contravention

a été prévu pour ce jour. Afin de donner satisfaction aux nombreux couples qui voudront évoluer ce jour-là, le Comité organisateur s'est surpassé pour le choix d'un orchestre. Qu'on se le dise, car s'il fait beau ce jour-là, l'on s'amusera à St-Martin.

**Luzech**  
Rugby. — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Montcuq**  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la commission cantonale des Assurances sociales : Employeurs : MM. Peindaries, Delmas, Laroque, Mme veuve Carla. Assurés : MM. Bessières, Braman, Tignoux, Labarthe.

**Valprionde**  
Représentation populaire. — La jeunesse miramontoise donnera une grande représentation populaire dimanche 12 avril, à 20 heures, moulin Besson, salle Lacombe. Les personnes qui désirent passer une soirée agréable ne manqueront pas d'assister à cette représentation.

**Puy-l'Evêque**  
Ligue des Droits de l'Homme. Réunion publique. — Dimanche 12 avril, à 20 h. 30, aura lieu à la mairie de Puy-l'Evêque une conférence publique et contradictoire organisée par la Section cantonale de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

M. Le Saux, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, Membre du Comité central, traitera le sujet suivant : « La Ligue, la Justice et la Paix ». Au cours de cette conférence, l'orateur abordera de nombreuses questions qui, à l'heure actuelle, intéressent l'opinion républicaine. Tous les Ligueurs, tous les démocrates du canton sont cordialement invités à cette réunion. Le présent avis tiendra lieu de convocation pour les membres de la Ligue.

**Le secrétaire :** M. Aunac.  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la commission cantonale des Assurances sociales : Employeurs : MM. Virebent, Delmas, Crispel, Lasmaries. Assurés : MM. Balagayrie, Valette, Sabatié, Dalard. Suppléants : MM. Alis, Burc, Audibert, Delrieu.

**Prayssac**  
Une subvention. — Le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser à M. de Monzie, député du Lot, la lettre suivante : « Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la Société « le Stade Prayssacois » de Prayssac (Lot), qui sollicite une subvention de mon département. « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une somme de 500 francs a été affectée à son profit au titre de l'exercice 1930-1931 alors qu'elle avait reçu 290 francs en 1929. »

**St-Géry**  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la commission cantonale des assurances sociales :

Employeurs : MM. Négrelval, Conduché, Andissac, Francis. Assurés : MM. Courréjou, Maty, Rives.

### A PARIS

**Voyageurs, Touristes**  
**Compatriotes**  
descend à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)  
Métro : Saint-Paul  
PARIS (2<sup>e</sup>)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 18 à 24 francs par jour

FLOIRAC  
(Originaire du Lot)  
Propriétaire

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

### Arrondissement de Figeac

**Figeac**  
Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques civiles de M. Cabridens, maraîcher bien connu dans notre ville.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre.

Nous adressons à la famille nos condoléances.

**Bagnac**  
La foire. — Notre foire du 3 avril a été importante. Voici les cours :

Gros bœufs d'attelage, de 6.500 à 8.000 fr. ; bœufs de travail de 5.500 à 6.500 fr. ; taureaux, de 3.500 à 5.000 fr. ; vaches, de 4.100 à 7.000 fr., la paire.

Veaux de 7 à 8 fr. le kilo ; porcs gras, de 260 à 280 fr. les 50 kilos ; porcelets de deux mois, 100 francs ; moutons, de 180 à 250 fr. pièce.

Poules, 6 fr. ; poulets, 7 fr. ; poulets de grain, 9 fr. ; lapins, 3 fr. 50, le 1/2 kilo. Pigeons, 14 à 17 fr. la paire.

**Bretenoux**  
A l'abattoir. — Pendant le mois de mars, il a été abattu : 50 veaux dont 18 ont été expédiés à Paris, 14 moutons, 12 porcs, soit 76 animaux.

**Etat civil du mois de mars.** — Naissances : Paul Castagné ; Jean Regaudie ; Jacques Couzi. Décès : Julienne Juliet, 73 ans.

**Caljac**  
Recensement. — Le recensement de 1931 accuse une diminution de 39 habitants sur le recensement de 1926.

**Aynac**  
Demande d'agrément. — Le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser à M. Loubet, sénateur, et à M. de Monzie, député, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la Société « le Stade Prayssacois » de Prayssac (Lot), qui sollicite une subvention de mon département. « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une somme de 500 francs a été affectée à son profit au titre de l'exercice 1930-1931 alors qu'elle avait reçu 290 francs en 1929. »

« J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une somme de 500 francs a été affectée à son profit au titre de l'exercice 1930-1931 alors qu'elle avait reçu 290 francs en 1929. »

« Je suis heureux d'avoir pu ainsi secourir le bienveillant intérêt que vous lui portez. »

**Sousceyrac**  
Demande d'agrément. — Le ministre de l'Instruction publique vient d'adresser à M. Loubet, sénateur, et à M. de Monzie, député, la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la Société « la Bogue du Ségala », dont le siège est à Sousceyrac. « J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de prendre une décision accordant l'agrément à cette Société. « Je suis heureux d'avoir pu ainsi secourir le bienveillant intérêt que vous lui portez. »

**Saint-Céré**  
Fédération du Commerce et de l'Industrie Rouergue, Cantal, Lot. — Pressant appel aux commerçants : Au moment même où les affaires commerciales subissent un fléchissement marqué, l'Administration des Contributions Indirectes impose aux négociants du Lot, avec une intransigeance particulière, un relèvement du chiffre d'affaires que rien ne justifie.

Les nouvelles charges que l'on veut imposer au commerce coïncident avec le relèvement des traitements de certains fonctionnaires, et avec les libéralités que le Parlement dispense sans compter.

Le commerce du Lot ne supportera pas plus longtemps d'être l'otage de la surenchère électorale.

Il se demande pourquoi dans la Corrèze et le Cantal, par exemple le chiffre d'affaires des années précédentes a été maintenu au même taux, tandis que dans notre département il nous est imposé des majorations qui varient de 50 à 100 pour cent.

Les négociants qui se trouvent satisfaits de tels procédés doivent rester chez eux ; les autres, ceux qui entendent élever une énergique protestation contre une intolérable injustice fiscale doivent se grouper dans une énergique mouvement de réprobation.

Dans ce but, vous êtes invités à assister à la réunion qui sera tenue dimanche prochain 12 courant à 16 h. 1/2, à la Mairie de Saint-Céré, au cours de laquelle :

M. Fournier, Président des Groupements du Commerce et de l'Industrie de l'Aveyron, du Cantal et du Lot, assisté de M. Destrem, expert-comptable diplômé de l'Etat, conseiller technique de ces formations, exposent les revendications du Commerce et de l'Industrie.

Au cours de cette réunion des dispositions définitives seront prises pour organiser dans le Lot un mouvement général de protestation qui comprendra aussi les formations du Cantal et de l'Aveyron.

Votre intérêt vous commande de donner votre adhésion au mouvement qui se prépare. Si vous vous abstenez de participer à ce mouvement, vous n'aurez plus à élever de réclamations et à vous plaindre d'un régime d'impôts que vous aurez approuvé par votre indifférence.

Tous à Saint-Céré, à la mairie, le dimanche 12 avril, à 16 h. 1/2. Par la solidarité, pour la liberté.

Le Bureau de la Section de St-Céré. (Communiqué.)

**Assurances sociales.** — Sont nommés membres de la commission cantonale des assurances sociales :

Employeurs : MM. Cance, Gineste, Salesses, Gorses.

Assurés : MM. Gauzin, Mazet, Rosignol, Rougier. Suppléants : MM. Langeau, Siadou, Arrondissement de Gourdon

**Gourdon**  
Commencement d'incendie. — Lundi, vers 4 h. 1/2, le tocsin donnait l'alarme, un commencement d'incendie s'était déclaré chez M. Dupessey, épicerie place St-Pierre.

En un clin d'œil les sapeurs-pompiers de la ville furent sur les lieux et mettaient en batterie les pompes.

La part du feu fut vite faite, hors quelques caisses et quelques objets mobiliers consumés, il n'y eut pas de gros dégâts matériels ni d'accidents de personnes.

M. le Lieutenant de Gendarmerie faisait assurer par ses Gendarmes le Service d'ordre. L'immeuble était assuré.

Après constatation, il fut établi que le feu s'était déclaré dans une petite chambre de débarras où on mettait les caisses vides.

**Le lundi de Pâques.** — Gourdon, peu peuplé d'habitude, donnait vraiment l'aspect, lundi dernier, d'une ville abandonnée. Les magasins étaient fermés et dans les rues personne. Il est vrai de dire que les Gourdonnais étaient allés profiter du jour férié du lundi de Pâques, soit à leurs propriétés, soit sur les bords de la Dordogne pêcher les grosses pièces, et les plus modestes pescifis, sur les bords du Céou, taquiner le goujon.

Le soir, le retour fut charmant, dans les cafés, d'histoires abracadabrantes sur les touches, les prises etc... Enfin, le temps le permettant, nos compatriotes passèrent une bonne journée.

**Labastide-Murat**  
A VENDRE PROPRIÉTÉ RAPPORT ET AGRÈMENT SISE VALLÉE DE VERS 28 hectares environ PÊCHE CHASSE Ecrite : « J'ANNONCE » N° 2116 15, rue Rivals, TOULOUSE

**Martel**  
Etat civil du mois de mars 1931. Naissances : une fille, prénommée Marie-Louise aux époux Rougier, domiciliés au Cruet, près Martel ; une fille, prénommée Jeanne-Marie, aux époux Chambon, domiciliés au hameau des Combelles ; deux filles jumelles, Marthe et Odette Boissier, au hameau de Malpique ; un garçon, prénommé Jean, aux époux Charrazac, domiciliés au village de Layrac. Mariage : Néant. Décès : Nathalie Chambon, 82 ans, célibataire à Scouge-de-Muret (Section) ; Anne Jarrige, veuve Despages, 82 ans, décédée à l'hospice-hôpital ; François Grenouillet, 70 ans ; l'hospice ; Jacques Sourdoire, 75 ans ; au quartier de la Porte-Pinche.

**Salviac**  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la Commission cantonale des Assurances sociales :

Employeurs : MM. Lagard, Gay, Auzelly, Lacam. Assurés : MM. Vargues Louis, Vargues Gabriel, Alagnoux, Planché. Suppléants : M. Salanié, Mme veuve Souques.

**Souillac**  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la Commission cantonale des Assurances sociales :

Employeurs : MM. Louradour, Ardourel, Entraygues, Bouyjon. Assurés : MM. Souchal, Delvert, Fabre, Maury. Suppléants : MM. Sansfourche, Sotte.

**Vayrac**  
Assurances sociales. — Sont nommés membres de la Commission cantonale des Assurances sociales :

Employeurs : MM. Delnaud, docteur Bayle, Jarrige, Vayssières. Assurés : MM. Velsol, Causse, Albert, Barre. Suppléants : MM. Mazeyrac, Sailiac.

**DÉPÊCHES**

Paris 11 h. 30.

**Du Bourget à Saigon en avion**

Le prince Bibesco, président de la Fédération aéronautique internationale a quitté l'aérodrome du Bourget, ce matin, à 6 heures 25, sur un avion trimoteur pour accomplir un voyage touristique de Paris à Saigon.

**Record d'aviation**

Les aviateurs français Fretton et de Lavergne volent, depuis hier matin entre Istres et Nîmes. Ils ont déjà battu le record de la distance pour avions légers qui appartenait à l'aviateur italien Donati avec 2.746 kilomètres. Ils poursuivent leur ronde pour conquérir le record de la durée.

**Accident d'autobus**

De Vienne. — Près Zfein (Autriche), un autobus s'est jeté contre un arbre. 15 personnes ont été gravement blessées ; 25 autres ont été blessées légèrement.

**EMPLOYÉS SÉDENTAIRES**

qui, penchés tout le jour sur vos travaux d'études, perdez peu à peu l'énergie de vos muscles, fortifiez-vous, nourrissez votre sang, relevez votre appétit en buvant, avant chaque repas, un verre de fortifiant, que vous préparez vous-mêmes et instantanément. Il vous suffit de verser dans un litre de vin un flacon de Quintonine, extrait concentré, contenant tous les principes actifs d'un vin fortifiant. La Quintonine se vend 4 fr. 95 seulement, dans toutes les pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

**GAIS ET CONTENTS !**

— Qui ça ? — Les pêcheurs, parbleu ! Ils ont eu des fêtes de Pâques superbes ! Beau temps et bonne pêche, grâce aux asticots qu'ils ont trouvés en abondance chez AVENAL, 28, rue Nationale, en face la place Roussseau. Rappelez-vous, pêcheurs qu'il y en a toujours, tant que vous voudrez et qu'on y est à votre disposition à partir de 5 heures et demie du matin.

**UN MILLION**  
et 177 autres lots

A chacun des 3 derniers tirages : 1<sup>er</sup> Mai — 15 Juillet — 1<sup>er</sup> Octobre

**BONS A LOTS**

**EXPOSITION COLONIALE**

**INTERNATIONALE DE PARIS**

**OUVERTURE EN MAI 1931**

Tout porteur a droit à :

20 entrées gratuites, 30 à 33 % de réduction sur les chemins de fer, 25 % dans toutes les attractions de l'exposition, etc., etc.

**PRIX DU BON : 60 Frs**

On trouve des bons dans les établissements de crédit, dans les caisses publiques et les bureaux de poste

**REMERCIEMENTS**

Madame Veuve LABORDE-LAGRAVE ; Madame et Monsieur BESSIÈRES, employé au P.O. ; Madame et Monsieur CALVET, née LABORDE-LAGRAVE ; Mademoiselle Suzanne LABORDE-LAGRAVE ; Madame Veuve Léon TOURRIOL ; Madame et Monsieur Ernest TOURRIOL, chef de Bureau à la Préfecture du Lot ; Mademoiselle Jeanne TOURRIOL ; Madame Veuve Edouard DELSAUD ; Madame et Monsieur Etienne DELSAUD, libraire-éditeur ; Madame et Monsieur Edouard DELSAUD et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Veuve DUBARRY**  
née TOURRIOL Marie

**REMERCIEMENTS**

Monsieur Ernest GARRIC, Contrôleur des P.T.T. en retraite ; Mademoiselle Paule GARRIC ; Monsieur René GARRIC, Médecin-Capitaine ; Madame René GARRIC et leurs enfants ; Madame BESSIÈRES et ses enfants ; Les familles COUDERC, SINDOU, MENDAILLES, TARDIEU, SEGUOLA, RENOUX et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Ernest GARRIC**  
née TEYSSÈRE-CONTE

**REMERCIEMENTS**

Madame et Monsieur Léon BARES, professeur au lycée, et leur famille remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie et ont bien voulu assister aux obsèques de leur mère et belle-mère

**Madame Veuve RÉFRÉGIER**

**BANANES DE GUINEE**

CONSTANTIN, 9, rue Portail-Alban, prévient tous les vendeurs de bananes qu'il a disponibles en magasin des régimes au prix de 4 fr. 25 le kilo.

(A suivre)

Du Lundi 13 au Dimanche 19 Avril

PALAIS  
DES FÊTES

A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU

PALAIS  
DES FÊTES

GRAND FILM SONORE ET PARLANT

Feuilleton du « Journal du Lot » 31

## LE VOEU DE NADIA

par Henry GRÉVILLE

IX

— Ah ! ma chère Nadia, fit l'excellente femme en s'asseyant auprès de sa nièce, c'est un triste roman. Ces petits sont d'excellente famille : leur mère était une princesse Rourief ; mais vous l'avez connue ! Elle a eu le malheur d'épouser un viveur, qui l'a ruinée ; il s'est pris à boire, et il a fini par mourir misérablement. Alors elle s'est mise à donner des leçons de piano pour élever les deux enfants que vous voyez là. Elle leur a donné la meilleure éducation qui se puisse imaginer ; le petit était entré au gymnase, où il faisait d'excellentes études ; la fillette, qui est un peu plus âgée, donnait déjà quelques leçons de piano aux petits commencent, lorsque la mère est morte d'une fluxion de poitrine, il y a un an à peu près. Voyez-vous d'ici les petits malheureux sans feu ni lieu ?

— Alors vous les avez recueillis ? fit Nadia en souriant.

Tous droits réservés.

— Non pas ! Je suis d'avis qu'il faut laisser à chacun son initiative. Lorsqu'un enfant a été jeté à l'eau, et sait déjà nager tant bien que mal, on ne saurait lui rendre de plus mauvais service que de le repêcher et de le mettre à sec sur un rivage où il n'a rien à attendre de personne. J'ai trouvé une brave femme qui sert de chaperon à la petite, et qui mange à ses petites rentes, plus agréablement que si elle les mangeait toute seule ; elle vit avec eux ; le frère va au gymnase, travaille comme un enragé, et se destine à la médecine ; lui, naturellement, coûte quelque peu et ne gagne rien. La sœur a gardé plus de la moitié des leçons de sa mère ; que voulez-vous, cette petite, on a eu pitié d'elle ! Et malgré ses robes demi-longues, ses épaules en font grand cas.

— Comment se fait-il qu'elle joue ici pour faire danser ? demanda Nadia qui regardait avec intérêt les deux orphelins.

— Je lui ai rendu quelques services, — du moins je n'ai pu m'en cacher assez pour qu'elle l'ignore, et elle m'a demandé comme un faveur de faire danser chez moi toutes les fois que j'aurais du monde. C'est sa façon à elle de payer la dette de la reconnaissance. Ces enfants-là ont des manières et un cœur qui font honneur à leur malheureuse mère.

La contredanse était finie, les danseurs s'éparpillaient ; la fillette prit son petit mouchoir, le passa sur son visage, le remit dans sa poche, et sou-

rit à son frère avec une expression de tendresse si extraordinaire que Nadia vint auprès d'elle pour lui parler.

— Cela ne vous ennuie pas, mademoiselle, de faire danser les autres, sans danser vous-même ? lui demanda-t-elle.

La jeune fille leva les yeux sur cette dame inconnue, et rassurée par le sourire, elle répondit avec une tranquillité fiévreuse :

— Oh ! non, madame ; cela me fait plaisir, au contraire.

— Cela ne vous fatigue pas ?

— Quelquefois, à la fin de la soirée, mais pas ce soir ; je n'ai pas joué du piano cette après-midi, exprès.

Nadia la regarda plus longuement, puis examina aussi le jeune garçon ; ils supposaient ce regard sans fausse honte, sans embarras, comme des enfants modestes et bien élevés, avec une nuance de réserve en plus, ainsi qu'il arrive à ceux qui se trouvent sur un pied d'infériorité où ils savent qu'ils sont les égaux de tout le monde.

— Si je vous faisais danser, dit tout à coup Mme Korzof, cela vous ferait-il plaisir ?

— Les yeux du petit garçon pétillaient de joie, et il regarda sa sœur, mais ne dit rien. La jeune fille remercia et refusa, avec un sourire très franc qui illumina son visage.

— Et votre frère, pourquoi ne dansait-il pas ?

— Parce que ma sœur ne peut pas danser.

— Eh bien, faites ensemble un

tour de valse, dit Nadia en ôtant ses gants et en se mettant au piano. Allez cela vous dégoûtera les jambes. N'est-ce pas, ma tante ? fit-elle à la comtesse qui s'approchait.

Celle-ci ayant approuvé de la tête, le jeune couple partit au milieu du brouhaha des autres petits danseurs ; ils dansaient à merveille, avec une grâce juvénile qui faisait plaisir à voir. Lorsque Nadia cessa de jouer, ils revinrent vers elle ; ils la remercièrent avec beaucoup de dignité et une effusion contenue qui toucha Mme Korzof ; elle se pencha vers la jeune fille pour lui parler bas.

— Voulez-vous venir me voir, mademoiselle ? Mademoiselle...

— Marthe Drévine, répondit la jeune fille à l'interrogation des yeux de Nadia.

— Mademoiselle Marthe, reprit celle-ci, voulez-vous venir me voir ? J'ai une petite fille qui a bien envie de commencer le piano ; je suis sûre qu'elle serait enchantée de vous avoir pour professeur.

— Je vous remercie infiniment, madame, répondit la jeune fille. Quand pourrai-je me présenter chez vous sans vous déranger ?

— Demain à midi. Au revoir.

Elle enveloppa les deux enfants dans un même signe de tête affectueux et les quitta. L'instant d'après, Marthe courut à sa bienfaitrice, qui passait dans les groupes.

— Madame, lui dit-elle à demi-voix, j'ai une nouvelle leçon, chez cette bel-

le et bonne dame qui nous a fait danser ! Je vous remercie tant, madame !

Ses yeux remerciaient plus encore que ses lèvres. La comtesse lui fit un signe amical et continua son chemin.

Huit jours plus tard, la petite Sophie Korzof demandait à avoir une leçon de piano tous les jours.

— Ce n'est pas pour le piano, disait-elle, c'est pour voir plus souvent Marthe Drévine !

X

— Hop ! fais attention, tiens bon ! Et s'enlevant sur ses deux mains, Pierre Korzof passa à saut de mouton sur le dos de Volodia Drévine ; le petit garçon avait à peine eu le temps de se mettre en position, que Volodia lui passait par-dessus la tête, à trois pieds du sol.

— Bravo ! cria Sophie en applaudissant avec enthousiasme. Oh ! que je voudrais être un garçon, pour pouvoir sauter comme cela !

— Sauter à la corde ! lui répondit Marthe.

— A la corde, c'est toujours la même chose, fit Sophie avec une petite moue. C'est le cheval fondu qui est amusant !

— Parce que tu ne peux pas y jouer, répliqua son frère en tirant doucement sur une de ses nattes. Si ce n'était pas défendu, tu ne trouverais pas ça plus amusant qu'autre chose, Voyons, Volodia, sautons tous à la corde à la hauteur ; cela c'est per-

mis aux demoiselles. Eh bien ! Marthe, vous n'en êtes pas ?

— Je suis trop vieille, dit celle-ci en riant, j'ai seize ans passés ! et puis il faut bien que quelqu'un tienne la corde. On peut bien en attacher un bout au montant du trapèze ; mais s'il n'y avait pas quelqu'un pour tenir l'autre bout, vous vous casseriez tous le bout du nez en tombant, et Dieu sait que ce serait une perte irréparable, car aucun de nous n'a le nez même suffisamment long !

Les quatre enfants éclatèrent de rire. Korzof, qui passait devant la porte de la salle d'étude, transformée en salle de jeu par une pluieuse après-midi de novembre, s'arrêta pour les regarder et les entendre.

— Voilà ce qu'il leur fallait, dit-il à Nadia, qui l'avait rejoint ; nos petits avaient besoin de la gaieté et de la vitalité des autres. Nous sommes trop sérieux pour eux, nous ! Même quand nous rions, c'est en grandes personnes ; il faut aux enfants la société des enfants. Je suis bien aise d'avoir fait entrer Pierre au gymnase cette année.

— Moi aussi, répondit sa femme, mais sans Volodia, ça aurait été bien difficile, Pierre est belliqueux, — ce n'est pas un crime ; seulement quand on attaque les autres, il faudrait avoir la force musculaire nécessaire pour faire face aux difficultés...

(A suivre)

# L'anémie menace

la population des campagnes comme celle des villes. Sournoisement elle s'installe dans l'organisme et mine rapidement, sans qu'on s'en aperçoive, les santés les plus robustes. Elle ne se traduit pas par une souffrance bien définie et les symptômes qui l'accompagnent semblent peu inquiétants ; manque d'appétit, lassitude, perte insensible des forces, maux de tête, et cependant l'anémie est une affection très grave car elle diminue la résistance de l'organisme et le livre désarmé aux graves affections microbiennes et nerveuses : tuberculose, asthénie neurasthénie, typhoïde. Le soleil et le grand air de la campagne sont impuissants à vaincre seuls cet état morbide. La santé ne revient que lorsqu'on a enrichi le sang et fortifié l'organisme débilité.

## les PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX de DURBON

apportent le moyen le plus sûr de combattre l'anémie en régénérant le sang, stimulant l'appétit et activant l'assimilation. Pour que ce tonique agisse avec toute sa force, préparez l'organisme à le recevoir. Filtrez le sang des toxines que les organes débilités éliminent difficilement. La TISANE des CHARTREUX de DURBON effectuera doucement cette épuration et préparera votre cure.

20 Août 1926.  
Je viens aujourd'hui vous donner tous les remerciements que je vous dois, car étant atteint depuis 2 ans d'une anémie très grave avec neurasthénie et ayant essayé tous les remèdes sans aucun résultat j'ai commencé, il y a 2 mois, à faire usage de votre TISANE DÉPURATIVE DES CHARTREUX DE DURBON et de vos PILULES SUPERTONIQUES ; je suis aujourd'hui à peu près complètement rétabli. C'est pourquoi je vous autorise à publier ma lettre, dans l'espoir que d'autres feront comme moi.

Louis AUDOIN,  
à Saint-Macaire-en-Mauges (M.-et-L.).  
Prix (impôt compris) Tisane, le flac. 14.80  
Pilules Supertoniques l'étui . . . 8.50  
Baume (maladies de la peau) le pot. 3.95

Toutes pharmacies Renseignements et attestations.  
Laboratoires J. BERTHIER à GRENOBLE



## Sous toutes les latitudes

La bonne santé n'est pas une question de climat ou de température, et dans les pays favorisés par le soleil, la maladie ne chôme pas plus que dans nos contrées. L'anémie, la neurasthénie, l'épuisement nerveux et font beaucoup de victimes et les Pilules Pink y sont particulièrement appréciées, car peu de médicaments réunissent un ensemble aussi bien compris de propriétés reconstituantes.



M. HATCHOWEL DAVID

« Je tiens à certifier que les Pilules Pink ont parfaitement rétabli l'état de ma santé. Je me sentais sans forces et sans courage, et je n'avais plus d'appétit. Mais grâce aux Pilules Pink, je suis aujourd'hui très bien portant, j'ai bon appétit et mes forces se sont bien rétablies. »

Les Pilules Pink accroissent très sensiblement la valeur nutritive du sang, ainsi que la vigueur du système nerveux, et stimulent puissamment les différentes fonctions de l'organisme. Aussi les Pilules Pink sont-elles par excellence, le remède contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'épuisement nerveux.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

## Bibliographie

Larousse Mensuel

Sommaire du n° 290 — Avril 1931

Histoire linguistique d'Alsace et Lorraine, par M. Albert Dauzat. — Mémoires du Chancelier Prince de Bülow, par M. Claude Barjac. — Le Général Carl von Clausewitz, par M. Robert Laulan. — Le Drame de Dan-kori, par M. Pierre Ibos. — Graphologie, par le D<sup>r</sup> Camille Strelitski. — Joffre, par M. Norbert Dufourcq. — Pierre-Paul Moreau, par M. Louis Coquelin. — Jean-Baptiste Oudry, par M. Roger-Armand Weigert. — Le Trésor de la maison de Ménéandre à Pompéi, par Mlle Suzanne Laroche. — Le Roman français de 1900 à 1930, par M. Georges Lecomte, de l'Académie française. — Les Tsiganes, par M. Albert Dauzat. — Le mois littéraire, scientifique, historique et juridique, théâtral et cinématographique, musical et artistique, 2 hors-texte et 72 gravures, Mots croisés, Le numéro, 4 fr., chez tous les libraires et Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris (6<sup>e</sup>).

## Le Sud-Ouest économique

6, place St-Christoly à Bordeaux  
Sommaire du n° 208 de mars 1931

L'équipement rural. — Les distributions d'eau à la campagne. Ferron, Ingénieur en chef du Génie rural. — Le blé européen (Hubert Lagardelle). — Le Vin, le Blé, les Produits résineux au Palais-Bourbon (Interventions de MM. Odin, Cels et Bouyssou). — Excursions au vignoble (Pierre Céléstin). — Les causes des inondations du Sud-Ouest en mars 1930 (H. L.). — Une cause profonde des guerres : le protectionnisme (Docteur Eylaud). — Vers une Internationale économique (René Giraud). — La Régie française des Tabacs. — Tourisme économique. — Premières réalisations (Ernest Rochelle). — Sports et excursions d'hiver aux Pyrénées (Albert Sauzède). — Biarritz, porte dorée du pays basque (Henri de Neuville). — Le concours de chasse-neige de Font-Romeu (Albert Sauzède). — Le mois économique. — Documentation économique.

## LA FEMME ET L'ENFANT

Le journal La Femme et l'Enfant

numéro 300, du 1<sup>er</sup> avril, fait paraître dans ses colonnes les articles suivants sous la signature de ses meilleurs collaborateurs :  
Préfets et Natalité, M. Paul Coquemard. — La quinzaine illustrée. — La quinzaine natalité et familiale, M. Théodore. Le Billet de l'Oncle, Oncle Benjamin. — Les propos de la quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Les Cloches de Pâques, A. Mabile de Poncheville. — Pour une vie plus saine. Le conte de La Femme et l'Enfant. — Notre cours d'italien (18<sup>e</sup> leçon), Mario d'Artesia. — La Page de l'éducation physique, M. R. Gary.  
Ces articles d'actualité, abondamment illustrés, sont suivis de nombreux autres sur la Puériculture, l'Éducation familiale, l'économie ménagère et domestique, la Mode, etc. Un Cours de Coupe et d'Assemblage et l'article « La Corbeille à ouvrage » sont du plus grand intérêt.  
La littérature n'a pas été oubliée ;

## Chemin de fer de Paris à Orléans

L'AMÉRIQUE DU SUD  
Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.  
Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.  
Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Administration : 60, rue Lhomond, Paris (V<sup>e</sup>). — Abonnements : 30 frs par an. — Spécimen contre 0,60 en timbres-poste.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées

par Eugène GRANJÉ  
préface de Léon Lafage,  
illustrations de Mlle Alice Millochau  
(Nouvelle édition)  
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, éditeurs,  
Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : L. PARAZINES.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**

## INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :  
1, Rue des Capucins  
ANNEXE :  
4, Rue Frédéric-Suisse  
**21 PRESSES**

### LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

## SERVICE D'HIVER 1930-1931

De Paris à Toulouse par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.	
PARIS (Orsay) dép.	22 31	10 16	17 18	19 20	19 56	21 10			
PARIS (Aust.) dép.	22 43	10 28	17 29	19 20	19 56	21 10			
LIMOGES (arrivée) départ	4 30 1	16 33	23 12	0 36	2 11	3 23			
BRIVE (arrivée) départ	7 15 11 56	18 22	0 48	2 12	4 26	5 31			
Gignac-Cressensac	8 16 13	19 18	28 18	50 0	54 2	18 4			
SOULLAC	8 42 13	50 17	24 19	10 20	38				
CAZOULES	8 50 13	58 17	32	20	49				
La Chap.-d-Mareuil	8 56 14	4 17	38						
Lamothe-Fénelon	9 6 14	14 17	49	21	13				
Nozac	9 16 14	24 18	1						
GOURDON	9 31 14	40 18	24 19	37 21	46				
Saint-Clair	9 40 14	49 18	34						
Dégagnac	9 51 15	18	46						
Thézac-Peyrilles	10 2 15	11 18	59						
Saint-Denis-Catus	10 13 15	22 19	13						
Espère	10 22 15	31 19	24						
Pradines	10 29 15	38							
CAHORS (arrivée) départ	10 35 15 44 19	35 20 18	2 36	3 48	6 11	7 3			
Sept-Ponts	11 44 17	42	20	22					
Cieureac	11 54 17	54							
Lalbenque	12 16 18	21							
Causade	12 53 19	1	21	5					
MONTAUBAN arr.	13 28 19	40	21	30					
TOULOUSE, arr.	16 50 21	3	22	21					

De Toulouse à Paris par Cahors									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
TOULOUSE... d.	4 50	8 45	10 12	13 40	19 41	21	22 55	23 15	
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16	2	20 29	21 48	23 38	23 59
Causade	6 55	10 27		16	41	20 54			
Lalbenque	7 32	11 9		17	19				
Cieureac	7 40	11 18		17	27				
Sept-Ponts	7 51	11 30		17	38				
CAHORS... (arr.)	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34	0 58	
Pradines	8 17	12 42	12 3	17 56	21 40	22 51	0 38	1 2	
Espère	8 24	12 49		18	2				
St-Denis-Catus	8 32	12 58		18	10				
Thézac-Peyril	8 46	13 13		18	23				
Dégagnac	8 59	13 27		18	30				
Saint-Clair	9 10	13 36		18	45				
GOURDON (d.)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25				
Nozac	9 45	14 12		19	17				
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21		19	26				
La Chap.-de-Mar	10 2 14	29		19	33				
CAZOULES	10 8 14	36		19	39				
SOULLAC	10 15 14	50	13 11	19 51	22 51				
Gignac-Cressensac	10 25 15	20		20 21					
BRIVE... (a.)	11 20 15	50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9	2 40	
PARIS... (A.) arr.			13 54		23 39	0 39	2 15	2 46	
PARIS... (O.) arr.			22		8 33	8 53		10 4	
			22		8 45	9 5	9 30	10 15	

De Cahors à Libos									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
CAHORS	6 22	15 2	18 35						
Pradines	6 29	15 10	18 43						
Mercures	6 38	15 19	18 52						
Douelle (Arrêt)	6 42	15 23	18 56						
Parnac	6 49	15 33	19 5						
Luzech	6 55	15 39	19 13						
Castelfranc	7 6	15 51	19 25						
Prayssac (Arrêt)	7 10	15 55	19 29						
Puy-l'Évêque	7 20	16 4	19 38						
Duravel	7 27	16 11	19 46						
Soturac-Touzac	7 35	16 19	19 54						
Fumel	7 46	16 30	20 6	21 17					
LIBOS	7 51	16 35	20 11	21 23					

St-Denis-près-Martel et Aurillac									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
St-Denis-près-Martel	5 23	14 20	17 15						
Vayrac	5 32	14 28	17 23						
Bétaille (arrêt)	5 38	14 34	17 29						
Puybrun	5 47	14 43	17 38						
Bretenoux-Biars	6 4	14 57	17 53						
Port-de-Gagnac	6 12	15 5 18	1						
Laval-de-Cère	6 25	15 15	18 11						
Lamativie	6 47	15 36	18 36						
Siran (arrêt)	7 4	15 53	18 53						
La Roquebrun	7 22	16 10	19 11						
AURILLAC, arrivée	8 5	16 53	19 57						

Le Buisson à St-Denis-près-Martel									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
Le Buisson, dép.	6 50	10 59		19 36					
Sarlat	8 2	12		17 35	20 39				
Cazoules	8 44	12 39	19 15	21 25					
Souillac	7 36	10 55	13 32	19 28	21 24				
Le Pigeon	7 51	11 20	13 47						
Baladour, Arrêt	7 56	11 27	13 52						
Martel	8 6	11 56	14						
St-Denis-p.-M. ar.	8 17	12 9	14 10						

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris									
	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	RAPIDE	RAPIDE		
TOULOUSE, dép.				6		12 37	17 39		
CAPDENAC, (a.)				10 23		17 52	21 48		
FIGEAC, (d.)	1 24	6 39	10 14	10 49	13 31	18 24	22 1		
Le Pournel	1 57	6 55	10 25	11 4	13 56	18 38	22 13		
Assier	2 45	7 14		11 23	14 32	18 59			
Flaujac (halte)		7 36		11 35	14 50	19 19			
Gramat	3 19	7 53		11 59	15 41	19 34	22 59		
Rocamadour	3 34	8 9		12 9	15 59	19 44	23 9		
Montvalent	4 1 8 24			12 23	16 22	19 58			
St-Denis-p.-M. (arr.)	4 15 8 35			12 33	16 36	20 8 23 29			
Martel (dép.)	4 57 8 48			12 43	16 51	20 18 23 33			
Quatre-Routes	5								